

**Arrêté du Gouvernement de la Communauté française portant désignation des membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française**

**A.Gt 29-06-2009**

**M.B. 07-10-2009**

Le Gouvernement de la Communauté française,

Vu le décret du 30 avril 2009 modifiant le décret du 2 juin 1998 organisant l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit subventionné par la Communauté française, notamment l'article 11, §§ 3 et 4,

Arrête :

**Article 1<sup>er</sup>.** - Sont désignés comme membres de la Commission de reconnaissance d'expérience utile pour les membres du personnel enseignant de l'ensemble des domaines de l'enseignement secondaire artistique subventionné par la Communauté française les membres suivants :

1° En qualité de Présidente : Mme Lisa Salomonowicz de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné;  
Son délégué : M. Jacques Lefebvre.

2° Les membres de la Direction générale des Personnels de l'Enseignement subventionné suivants :  
Effective : Mme Pierrette Meerschaut,  
Suppléante : Mme Caroline Marechal.

3° Les membres du Service de l'Inspection de l'Enseignement artistique suivants :  
- Mme Hélène Martiat, domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace;  
- Mme Claudine Swann, domaine de la danse;  
- M. Jean-Henri Drèze, domaine des arts de la parole et du théâtre,  
- M. Michel Rosier, domaine de la musique.

4° Sur avis du Service d'Inspection de l'Enseignement artistique, les membres experts non enseignants suivants :

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace :  
- Effectif : M. Pierre Gilles, directeur du Centre culturel régional Action Sud, 6 rue Bassidaine à 5670 Nismes;  
- Suppléante : Mme Maria Dukers, architecte, artiste plasticienne, 113 rue de l'Orient à 1040 Bruxelles.

Domaine de la danse :  
- Effective : Mme Alix Riga, danseuse et chorégraphe, 3 rue du Pont Labigniat à 1470 Genappe - Baisy Thy;  
- Suppléant : M. Matteo Moles, chorégraphe, 82 rue Gaucheret C1A à 1030 Bruxelles.

Domaine des arts de la parole et du théâtre :  
- Effectif : M. Bruno Belvaux, auteur, metteur en scène et acteur, 31 avenue Vauban à 5000 Namur;  
- Suppléant : M. Jean Lambert, comédien, dramaturge et metteur en scène, 17



avenue du Progrès à 4100 Seraing.

Domaine de la musique :

- Effectif : M. Pierre Adam, responsable des musiques non-classiques, Service général des Arts de la scène, Administration générale de la Culture de la Communauté française, 105 rue de Biron à 5590 Ciney;
- Suppléant : M. Alain Goldschmidt, coordinateur au Conseil de la musique, 34 boulevard du Souverain à 1160 Bruxelles.

5° Sur avis du Conseil de perfectionnement de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit, les membres experts enseignants suivants :

Domaine des arts plastiques, visuels et de l'espace :

- Effectif : M. Daniel Pelletti, directeur de l'Ecole des arts de Braine-l'Alleud;
- Suppléant : M. Dominique Fournal, directeur de l'Ecole des arts de Wavre.

Domaine de la danse :

- Effective : Mme Sylvia Ubieta, professeur de danse contemporaine;
- Suppléante : Mme Renée Kammer, professeur de danse classique.

Domaine des arts de la parole et du théâtre :

- Effectif : M. Pierre Pique, directeur de l'Académie de musique de Saint-Josseten-Noode - Scharbeek;
- Suppléante : Mme Sophie Bachir, professeur d'art dramatique et de diction-déclamation.

Domaine de la musique :

- Effectif : M. Marc Maréchal, directeur de l'Académie « Centre de formation artistique » d'Eghezée;
- Suppléant : M. Philippe Durant, directeur de l'Académie de musique d'Ixelles.

6° Sur proposition des organisations syndicales, les membres suivants :

Syndicat libre de la Fonction publique - Groupe Enseignement :

- Effectif : M. Michel Jakobiec, directeur du Conservatoire de musique de Tournai;
- Suppléante : Mme Delvaux, directrice de l'Académie de musique de Grez-Doiceau.

Confédération des syndicats chrétiens - Enseignement

- Effective : Mme Myriam Lorette;
- Suppléant : M. Clément Bauduin.

Centrale générale des services publics - Enseignement :

- Effective : Mme Marie Paule Petit;
- Suppléant : M. François Chevigne.

7° Sur proposition des organes de représentation et de coordination des Pouvoirs organisateurs les membres suivants :

Conseil de l'Enseignement des Communes et Provinces :

- Effectif : M. Carlo Giannone, directeur de l'Académie de musique d'Anderlecht, 96 avenue Eugène Ysaie à 1070 Bruxelles.
- Suppléant : M. Jean-Louis Poliart, directeur de l'Académie de musique de Soignies, 92 rue de Cognebeau à 7060 Soignies.

Fédération des Etablissements libres subventionnés indépendants :

- Effectif : M. Yves Dechevez, directeur de l'Académie de musique de Chênée, 71



---

rue du 11 Novembre à 4460 Horion.

- Suppléant : M. Dominique Cosaert, directeur de l'Académie de musique de la Botte du Hainaut, 98 rue de la Fontaine Bleue à 7700 Mouscron.

8° Fonctionnaires du Ministère de la Communauté française en charge du secrétariat :

Effective : Mme Monique Hendrickx;

Suppléant : M. Sébastien Nennen.

**Article 2.** - Les membres précités sont désignés pour un terme de cinq ans renouvelable.

**Article 3.** - Le Ministre de l'Enseignement secondaire artistique à horaire réduit est chargé de l'exécution du présent arrêté.

**Article 4.** - Le présent arrêté entre en vigueur le 1<sup>er</sup> septembre 2009.

Bruxelles, le 29 juin 2009.

Pour le Gouvernement de la Communauté française :

Le Ministre de l'Enseignement obligatoire,

C. DUPONT